**Texte à commenter :**

Le Cours de linguistique générale professé par F. de Saussure a été si fécond en ce sens, qu’il n’a pas fini d’exercer son influence ; chaque linguiste y trouve encore de quoi nourrir sa curiosité et enrichir ses vues. Du point de vue qui est ici le nôtre, son caractère éminent est d’avoir rapproché la langue de l’homme et d’avoir tenu compte — sans rien céder pour autant sur le principe d’autonomie de la linguistique — de la fonction humaine du langage.

Les langues, par le fait, enregistrent quelques-uns des caractères sociaux des peuples qui les parlent. On a mis depuis longtemps en valeur l’importance des tabous de vocabulaire, de la hiérarchie des mots et des tours correspondant à celle des classes ; la langue, d’autre part, peut maintenir fort longtemps dans sa structure les traces d’un état de civilisation ancien et dépassé.

Mais ce n’est pas sur ce caractère historique qu’a insisté F. de Saussure. Son cours traite de la langue, et dès les premières pages il est établi, justement, que la linguistique ne saurait être la somme des études menées sur des langues, sous peine de perdre toute réalité. Il y a, par le fait, une linguistique « externe » d’où relèvent, avec la phonétique générale, l’étymologie, l’histoire et la géographie des idiomes. Mais de la linguistique « interne » ne relève que la langue, c’est-à-dire *un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conditions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l’exercice de cette faculté chez les individus.*

De la langue, Saussure a senti très fortement la rigueur. Il la représente sous l’image d’un *système* d’éléments si étroitement liés que tout accident qui altère une de ses parties modifie par voie de conséquence le tout du système ; une autre comparaison, avec le jeu d’échecs, est aussi révélatrice : « *là*, disait-il, *il est relativement facile de distinguer ce qui est externe de ce qui est interne : le fait que* (le jeu d’échec) *a passé de Perse en Europe est d’ordre externe ; interne, au contraire, tout ce qui concerne le système et les règles. Si je remplace des pièces de bois par des pièces d’ivoire, le changement est indifférent pour le système ; mais si je diminue ou augmente le nombre des pièces, ce changement là atteint profondément la grammaire du jeu.* »

R. L. Wagner.

les temps modernes (Mars 1948)